



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus de temps à perdre pour le projet Agglo Chablais

Lausanne, le 16 décembre 2010. La municipalité de Monthey refuse de valider le rapport intermédiaire de Chablais Agglo estimant que ce dossier comporte trop d'incertitudes quant aux coûts, à la rentabilité et à la faisabilité des mesures. Cette décision confirme les craintes de l'ATE.

Pour rappel, le dépôt d'un projet d'agglomération permet de prétendre à une subvention jusqu'à 50% des investissements liés aux infrastructures de transports à condition que ceux-ci répondent aux critères fixés par la Confédération. Pour le Chablais, cet outil représente une chance de coordonner entre les différentes communes l'urbanisation de la plaine et d'assurer la pérennité des lignes de transports publics régionales.

Le projet Agglo Chablais qui doit être soumis à Confédération au plus tard fin 2011 pour une demande de cofinancement, devait être mis en consultation cet automne. La décision de la municipalité de Monthey, faisant suite au préavis négatif de la commission du Conseil général, confirme les craintes de l'ATE :

- Les critères de ratio coût-bénéfice de chaque mesure et de cohérence entre elles sont essentiels dans l'évaluation du projet. Aujourd'hui, rien n'indique que le projet satisfasse à ces critères.
- Le calendrier fixé par la Confédération n'est pas négociable. Passé le délai de dépôt, la région devra faire le deuil d'un cofinancement fédéral en matière transports et d'urbanisme.
- Les associations ne sont toujours pas associées à la démarche alors que la démarche participative fait partie des 6 exigences de base édictées par la Confédération

En avril 2010 l'ATE publiait une étude intitulée *Agglo Chablais : propositions pour l'agglomération* et faisait part de ses critiques lors d'un débat public à Aigle. Aujourd'hui, force est de constater que rien n'a changé, le COPIL travaillant en vase clos. Le temps presse si l'on veut élaborer un projet de qualité pour la région, fédérant la population autour d'une vision de l'espace urbain chablaisien.

Pour plus de renseignements :

Valérie Schwaar, secrétaire générale, 079 510 15 02

Susanne Jungclaus Delarze, membre du comité, 078 698 99 52

Section vaudoise